

HABITAT

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à venir sur votre territoire

Vous êtes propriétaires occupants ou bailleurs, ces aides s'adressent à vous

A travers l'opération à venir, la Communauté de communes Terres des Confluences veut conjuguer toutes les options possibles et donner aux propriétaires tous les atouts pour améliorer l'habitat privé ancien. L'étude pré-opérationnelle lancée en 2020 par la Communauté de communes Terres des Confluences pour l'amélioration du confort et de la qualité des logements arrive à son terme.

Aujourd'hui, la seconde phase du projet prend forme, avec la finalisation d'une convention d'une durée de trois à cinq ans, regroupant tous les partenaires institutionnels associés. La signature de cette convention sera suivie par la recherche de l'opérateur qui viendra animer cette opération pour le compte de l'intercommunalité.

Une OPAH, c'est quoi ?

L'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) permet de traiter sur un périmètre précis les difficultés identifiées, par rapport à la réhabilitation de votre logement sur la question énergétique mais aussi sur l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Ce programme permet d'inciter les propriétaires occupants et bailleurs à effectuer des travaux en fonction des priorités locales définies dans la convention.

En effet, l'opérateur choisi par la collectivité sera chargé de vous informer sur le programme en question et sur les aides permettant de subventionner vos travaux. Sous certaines conditions de revenus, la Communauté des Communes pourra ainsi verser des subventions en complément des dispositifs déjà existants comme ceux de l'ANAH, du Département...

L'opérateur pourra vous conseiller et vous apporter l'assistance (administrative, technique, juridique et sociale) à maîtrise d'ouvrage permettant la réalisation de votre projet. Toutes ces prestations sont gratuites pour vous.

Retrouvez début 2022, l'avancement du projet sur notre site internet !

> Pour plus de renseignements :

Site internet www.terresdesconfluences.fr : rubrique Les services > Habitat > les aides locales